

Développement Durable en Action



Janvier 2025, Édition n° 6

Citation du mois



“Arrêtez de remettre les choses à demain lorsqu'il s'agit de durabilité. Ce qui compte, c'est de prendre action, un pas après l'autre.”

À la une ce mois-ci

Tendances ESG 2025. A quoi se préparer?



Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année!

Pour la majorité d'entre nous, le mois de janvier est synonyme de « reset », de redémarrage. C'est un moment où l'on se fixe de nouveaux objectifs et où l'on planifie les grands jalons de l'année à venir afin de s'y préparer au mieux.

Ce numéro aborde les tendances ESG à surveiller de près, et pour lesquelles il faudra passer à l'action.

1. Règlementations et nouvelles normes de divulgation

C'est une tendance forte qui va durer : gouvernements et régulateurs augmentent leurs exigences en matière de transparence dans la reddition de comptes. Les investisseurs ont besoin de comprendre à quels risques, notamment en matière de changements climatiques, les entreprises sont exposées et quelles sont leurs stratégies d'adaptation. Bien que la divulgation reste pour l'instant une démarche volontaire, les entreprises doivent s'y préparer, sous une pression de plus en plus forte de leurs parties prenantes.

Après l'Europe et la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD), après le lancement par l'ISSB des normes internationales IFRS S1 et S2, nous commençons l'année 2025 avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes NCID1 et NCID2*, émises par le Conseil canadien des normes d'informations sur la durabilité. Les entreprises devront se conformer à des directives concernant la divulgation de leurs émissions de GES, l'adaptation aux risques climatiques et la gouvernance en matière ESG.

Action recommandée : Mettez en place des systèmes robustes de collecte de données ESG, alignés sur les informations requises par les nouvelles normes. Assurez une saine gouvernance de vos indicateurs de performance. Et renseignez-vous sur les exigences européennes si votre entreprise y est présente.

2. L'importance croissante de la décarbonation

La lutte contre les changements climatiques restera une priorité majeure. Les entreprises devront non seulement réduire leurs propres émissions, mais aussi examiner leur chaîne d'approvisionnement pour identifier et atténuer les émissions indirectes.

Selon une étude récente*, 51 % des chefs de direction canadiens placent la décarbonation et l'atteinte de la carboneutralité au premier plan de leurs priorités en matière d'ESG.

Action recommandée : Faites réaliser un audit de vos dépenses énergétiques et identifiez des mesures d'amélioration de la performance. Adoptez des technologies plus vertes et intégrez l'économie circulaire au cœur de vos modèles d'affaires. Et assurez-vous que vos fournisseurs prennent aussi des mesures de réduction de leur empreinte carbone.

3. La gouvernance ESG au cœur des stratégies

Les conseils d'administration et les dirigeants vont jouer un rôle central dans l'intégration des objectifs ESG. On ne le répètera jamais assez : une gouvernance transparente et axée sur la durabilité est essentielle pour attirer les investisseurs et gagner la confiance des parties prenantes.

Parmi les indicateurs clés de performance les plus fréquemment utilisés, on retrouve :

- Environnement : Émissions de gaz à effet de serre (portées 1, 2 et 3), gestion des déchets, économie circulaire, consommation d'eau.
- Social : Diversité et inclusion, conditions de travail, engagement communautaire.
- Gouvernance : Structure du conseil d'administration, transparence financière, éthique des affaires.

Action recommandée : Intégrez les indicateurs de performance ESG dans la partie variable de la rémunération des gestionnaires et des dirigeants. Cela démontrera le sérieux de votre engagement à vos parties prenantes et fera bouger les lignes.

4. Justice sociale et équité

Les questions liées à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (DEI) vont prendre encore plus d'importance. C'est un élément qui ressort dans chaque sondage réalisé auprès des employés et auprès des clients et c'est une attente forte.

Rappelons notamment la loi canadienne S-211 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement entrée en vigueur en janvier 2024. Elle impose aux entreprises de surveiller et de divulguer annuellement les risques liés à ces enjeux au sein de leur chaîne d'approvisionnement*.

Action recommandée : Développez des programmes solides de formation et d'inclusion à l'interne. Assurez un suivi régulier de leur efficacité. Établissez une vigilance accrue de votre chaîne d'approvisionnement et des conditions de travail chez vos fournisseurs.

5. La technologie comme catalyseur des objectifs ESG

Les solutions technologiques, telles que l'intelligence artificielle (IA) et la blockchain, vont jouer un rôle croissant dans la gestion des initiatives ESG.

- L'IA permet d'analyser des volumes importants de données ESG, d'identifier des tendances cachées et de prédire les risques climatiques. Elle devrait donc faciliter la prise de décision pour les dirigeants.
- La blockchain, quant à elle, permet une traçabilité accrue à travers toute la chaîne d'approvisionnement, en garantissant l'intégrité des données ESG et en réduisant les risques de fraude ou de manipulation.

Ces technologies vont être nécessaires pour faciliter le travail de collecte et d'analyse des données qui reste un exercice chronophage et fastidieux pour les entreprises.

Action recommandée : Renseignez-vous sur les solutions existantes en matière d'IA et de blockchain pour optimiser la collecte, l'analyse et la vérification de vos données ESG.

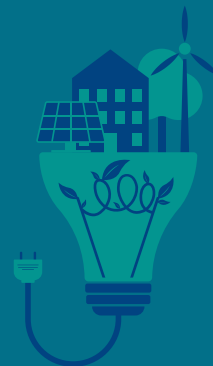
En conclusion

Envisagez cette nouvelle année comme une opportunité de vous préparer et de vous améliorer. Il ne s'agit pas d'être parfait du premier coup, mais de se mettre en marche et de progresser pas à pas. Les entreprises qui sauront anticiper ces tendances, s'adapter rapidement et adopter une vision durable seront celles qui sortiront gagnantes dans un monde en pleine mutation.

Restons connectés ! Abonnez-vous à notre newsletter pour rester informé des dernières tendances ESG et des bonnes pratiques pour votre entreprise.

Conseils pratiques

Articles et événements récents



Liens utiles

[Les Normes canadiennes d'information sur la durabilité \(NCID 1 et NCID 2\) sont maintenant publiées](#)

[KPMG CEO Outlook Executive Summary FR](#)

[Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes](#)

Articles récents

Retrouvez nos articles ici : [Services de Stratégies ESG](#) | [Magali Depras Services Conseils](#) (articles et médias)

Événements

Vous souhaitez en savoir plus sur les nouvelles normes canadiennes ? Inscrivez-vous à ce webinaire organisé par FRAS Canada le 14 janvier 2025.

[Webinaire – Comprendre les NCID 1 et NCID 2 : Adaptation des normes internationales d'information sur la durabilité au contexte canadien](#)

Vous souhaitez développer votre leadership et vos connaissances en matière de durabilité? Réservez votre place dans l'un de ces programmes exécutifs stimulants et transformationnels qui auront lieu au printemps!

[Leadership durable : pilotez la transition dans un contexte de polarisation | HEC Montréal – École des dirigeant\(e\)s HEC Montréal](#)

[Intégrez les facteurs ESG dans votre stratégie d'entreprise | HEC Montréal – École des dirigeant\(e\)s HEC Montréal](#)

[Ascension - Programme pour les personnes dirigeantes et leur relève | HEC Montréal – École des dirigeant\(e\)s HEC Montréal](#)



Développement Durable en Action

Votre Infolettre sur les dernières tendances ESG et les solutions d'affaires durables



contact@magalidepras.com



www.magalidepras.com